

<b>Titre</b>	<b>Mandat du GT Géo standard Éclairage Extérieur (EclExt) de la commission données du CNIG</b>
<b>Statut actuel</b>	A valider
<b>Etat des lieux et exposé des motifs</b>	<p>L'éclairage extérieur s'est massivement développé ces dernières décennies dans le sillage de l'urbanisation. Si celui-ci répond à un besoin des sociétés humaines en termes de sécurité, de mise en ambiance des villes, et permet plus globalement la prolongation des activités diurnes, il impacte son environnement par l'introduction de sources de lumière artificielle qui peuvent générer des effets néfastes pour la biodiversité, l'astronomie.</p> <p>En France, les nuisances lumineuses font l'objet d'une assise réglementaire depuis 2007 et l'arrêté du 27 décembre 2018 vient préciser les règles à respecter et édicte des prescriptions techniques et temporelles pour les différents types d'installations publiques ou privées.</p> <p>Cependant, l'existence, le contenu et l'accès à la donnée éclairage extérieur s'avèrent très inégaux en fonction des territoires (inexistence totale, coût de création, accès restreint, incomplétude, hétérogénéité des supports, etc). Cette situation est très préjudiciable pour l'avancement de travaux opérationnels pour lesquels les données de points lumineux constituent une matière première quasi indispensable (productions d'indicateurs, schémas de planification, etc.) alors même que ces sujets montent en puissance dans la société (développement des trames noires par exemple).</p> <p>L'une des raisons à l'origine de cette situation est l'absence d'un standard commun de données qui permettrait d'homogénéiser le recensement des points lumineux et faciliterait ainsi le travail des gestionnaires.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>En premier lieu, l'objectif est de définir un standard de base de données d'éclairage extérieur, à destination des gestionnaires de parcs d'éclairage public mais qui puisse s'appliquer au parc privé dans un second temps. L'existence d'un propriétaire unique (commune ou le cas échéant son syndicat d'énergie) rendra plus facile le démarrage de cette démarche comparativement aux éclairages privés dont les propriétaires sont multiples (commerces, particuliers, usines, etc.).</p> <p>Disposer d'un tel standard de base de données d'éclairage extérieur permettrait (aux échelles locales et potentiellement ensuite nationale) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'améliorer la connaissance qualitative et quantitative du parc d'éclairage extérieur actuel en France et de le suivre dans le temps, notamment par la géolocalisation des points lumineux,</li> <li>- de connaître les caractéristiques techniques de base des points lumineux telles que définies dans l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 (ex : température de couleur),</li> <li>- d'alimenter les études scientifiques et schémas de planification tels que : indicateurs de pression lumineuse en France, schémas locaux d'éclairage (ex : Schéma Directeur d'Aménagement Lumière), suivis de consommation énergétique, études d'impact sur la biodiversité et la santé humaine, définition de trames noires, modélisation des halos lumineux, etc.</li> <li>- de faciliter l'échange et la publication de données ouvertes comme le prévoit la réglementation sur l'accès aux données publiques</li> </ul> <p>La définition de ce standard de base de données s'inscrit dans le cadre du 4<sup>ème</sup> Plan national Santé Environnement : action 9 Réduire les nuisances liées à la lumière artificielle pour la santé et l'environnement, 1<sup>ère</sup> partie Améliorer la connaissance sur les parcs de luminaires publics. Dans un second temps, il est prévu de centraliser au niveau national l'ensemble des données d'éclairage public en utilisant ce standard.</p>

<b>Proposition d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadrage des objectifs et harmonisation du vocabulaire par le GT</li> <li>• Définition du modèle conceptuel de données (sélection des attributs pour les points lumineux et travail spécifique sur la représentation des variations d'éclairage)</li> <li>• Test de standardisation sur des bases de données existantes</li> <li>• Production d'un jeu de données d'exemple</li> <li>• Diffusion du standard validé auprès des acteurs concernés</li> </ul>
<b>Liens</b>	<a href="https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnse4.pdf">https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnse4.pdf</a>
<b>Pilotage</b>	INRAE
<b>Participants</b>	AFE, AITF, CEREMA, DarkSkyLab, FNCCR, INRAE, MTE, UMS PatriNat
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document explicitant le vocabulaire, le contexte, les cas d'usage, etc.</li> <li>• Modèle conceptuel UML</li> <li>• Jeu d'exemples</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création GT EclExt – 02/2021</li> <li>• Validation du mandat du groupe – 06/2021</li> <li>• Elargissement GT – 06/2021</li> <li>• Lancement appel à commentaires – 09/2021</li> <li>• Validation – 12/2021</li> </ul>
<b>Ressources requises</b>	Infrastructures
<b>Financement</b>	OFB